

À Saint Nolff, qui gagnera le défi du covoiturage ?

Mathilde Guémené le 03 mai 2023 à 17h00



Valérie Petit et Céline Jégo sont à l'initiative du challenge interentreprises dans la zone artisanale de Kerboulard, à Saint-Nolff. (Le Télégramme/Mathilde Guémené)

Du 5 au 9 juin 2023, les entreprises de la zone artisanale de Kerboulard à Saint-Nolff se lancent dans un challenge interentreprises. L'objectif est de promouvoir la mobilité douce et créer du lien entre les salariés.

Aller au travail en covoiturage pour gagner une traversée pour une île du Golfe du Morbihan, ce sera possible pour les salariés des entreprises de la zone artisanale de Kerboulard, à Saint-Nolff. Du 5 au 9 juin 2023, Valérie Petit, assistante

commerciale chez Elementa et Céline Jégo, alternante au service des ressources humaines d'Ecodis, lancent un challenge interentreprises pour promouvoir la mobilité douce et créer du lien entre les salariés.

Parallèlement au challenge, les deux femmes espèrent créer une dynamique entre les entreprises. « Nous nous sommes rendu compte qu'entre salariés nous nous croisions mais nous ne nous connaissions pas », déplore Valérie Petit.

Regroupés dans une communauté

Toutes les entreprises, présentes dans le parc d'activités, ont été contactées pour participer au challenge. « Les entreprises ont tout de suite été emballées par la proposition et ont répondu présent », se félicite Valérie Petit. Une douzaine d'entreprises vont participer. Les salariés seront invités à s'inscrire sur la plateforme de covoiturage OuestGo, avant le 19 mai, et à rejoindre la communauté de Kerboulard, créée spécifiquement pour le challenge. Ils pourront alors proposer ou prendre des covoiturages. « En interne, il est parfois difficile de trouver quelqu'un qui habite au même endroit, mais en mutualisant, il y a forcément quelqu'un qui prend le même chemin », assure Valérie Petit.

Le challenge ne se fera pas uniquement sur le covoiturage. En fin de semaine, les salariés pourront indiquer, via un formulaire qui leur sera transmis, les autres moyens de mobilité douce (vélo, bus...) qu'ils auront utilisés durant le challenge.

Remise des prix le 22 juin

« Qui dit challenge, dit prix », sourit Valérie Petit. En fonction des participants et pour chaque mobilité douce, des prix seront donnés aux salariés les plus mobilisés. Des places de cinéma, des coffrets de soins, des lots de bières et de galettes, une entrée dans un spa de Nantes, de nombreux cadeaux qui inciteront peut-être les réticents à s'engager. La remise des prix se déroulera le 22 juin.

Un trophée sera également donné, par la mairie de Saint-Nolff, à l'entreprise qui se sera la plus investie durant la semaine. Un trophée qui pourra, l'espèrent les

deux femmes, être remis en jeu tous les ans. « Un peu comme le totem de Koh Lanta », s'amuse à imaginer Céline Jego. Même si le challenge ne dure qu'une semaine, Valérie Petit et Céline Jego, souhaitent que cette initiative perdure tout au long de l'année.

Pratique

Du 5 au 9 juin 2023, les salariés de la zone artisanale de Kerboulard.

Toute l'actualité de Saint-Nolff

